



Assemblée générale ordinaire

le 9 mai 2022 à 14 h

Département de l'Aude (salle Deferre) allée Raymond-Courrière à Carcassonne
Et en visioconférence sur Zoom (ID de réunion : 865 2868 4745 - Code secret : 615319)

13h30 : accueil

14h précises : début de la séance

Ordre du jour

- . Approbation du compte-rendu de l'AG du 28 novembre 2021
- . Rapport moral, d'activité 2021
- . Rapport financier 2021 et présentation des comptes annuels au 31 décembre 2021
- . Lecture des rapports du commissaire aux comptes
- . Approbation des comptes 2021 et quitus aux administrateurs
- . Affectation du résultat de l'exercice 2021 au compte Réserves pour projet associatif
- . Approbation du rapport sur les conventions réglementées
- . Questions diverses

15h30 : projection du film de Loran Chourrau (prod. Occitanie Livre & Lecture 2021)

16h : fin de la séance

Merci de confirmer votre présence par mail à anne.yvonne.affret@occitanielivre.fr

Les documents relatifs à l'ordre du jour sont consultables sur le site d'Occitanie Livre & Lecture (<http://www.occitanielivre.fr/actualites/assemblee-generale-doccitanie-livre-lecture-2022>)

Nota Bene : Seuls les adhérents à jour de leur cotisation pourront prendre part au vote. Vous pourrez vous acquitter de votre cotisation sur place le jour de l'Assemblée par chèque.

Tout membre empêché lors d'une assemblée générale ordinaire peut se faire représenter par un autre membre de l'association au moyen d'un pouvoir écrit, un membre ne pouvant disposer de plus de cinq pouvoirs de représentation (article 8.1 des statuts). Vous trouverez ci-dessous un « Pouvoir » à remplir.

----- ✂ ----- ✂ -----



POUVOIR

à transmettre pour le jour de l'Assemblée générale par courrier (Occitanie Livre & Lecture 47, quai du Verdanson 34090 Montpellier) ou courriel (anne.yvonne.affret@occitanielivre.fr)

NOM, Prénom :
ne participera pas à l'**Assemblée générale** d'Occitanie Livre & Lecture le 9 mai 2022 et donne pouvoir :

au Président – mon pouvoir sera confié le jour de l'AG à un autre membre présent.

à un autre membre (précisez) : (NOM, Prénom)

pour le / la représenter et agir en son nom lors des votes.

Date et signature :

NB : les pouvoirs en blanc ne sont pas valides. Il ne peut être accepté que 5 pouvoirs par personne. Le personnel salarié d'**Occitanie Livre & Lecture** ne peut ni recevoir de pouvoir, ni prendre part aux votes.